

LÉO TAXIL

---

LES

# TROIS COCUS

ROMAN COMIQUE



1946



PARIS

LIBRAIRIE POPULAIRE

26 ET 35, RUE DES ÉCOLES, 26 ET 35

---

Tous droits réservés



# **Les trois cocus roman comique**

**Léo Taxil**



**Librairie populaire, Paris, 1884**

Exporté de Wikisource le 31/12/2016

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
I. — <u>Le nouveau locataire du 47</u>	
II. — <u>Croquis de palais</u>	
III. — <u>Une soirée chez le colonel</u>	
IV. — <u>Origines de l'oursin et de la demi-lune</u>	
V. — <u>L'oursin et la demi-lune se compliquent du tambour-major</u>	
VI. — <u>Les parfums de la muse</u>	
VII. — <u>Pélagie</u>	
VIII. — <u>L'amour en partie triple</u>	
IX. — <u>Les esprits frappeurs</u>	
X. — <u>Caquetage d'une plumassière</u>	
XI. — <u>Deux confesseurs pour une pénitente</u>	
XII. — <u>Métamorphose réciproque d'un pompier et d'un vicaire</u>	
XIII. — <u>Un aumônier pour deux dévotes</u>	
XIV. — <u>Amis et connaissances de Laripette</u>	
XV. — <u>Bataille au papier timbré</u>	
XVI. — <u>Un collectiviste récalcitrant</u>	
XVII. — <u>Le passé du numéro 3</u>	
XVIII. — <u>L'Album de Laripette</u>	
XIX. — <u>À l'archevêché</u>	

- XX. — La confession d'Églantine  
XXI. — L'odyssée d'un fiacre à l'heure  
XXII. — Les Maçonnes de l'Amour  
XXIII. — Puissance magnétique de M. Paincuit  
XXIV. — Histoire d'un crime  
XXV. — Où les événements se précipitent  
XXVI. — Où le lecteur revoit Pélagie  
XXVII. — Les voyageurs pour Lourdes, en voitures !  
XXVIII. — Comment l'âme de Sélika prit son vol  
XXIX. — Autour d'une source miraculeuse  
XXX. — Suite de l'album de Laripette  
XXXI. — Où le pape Pie IX, quoique mort, fait ses farces  
XXXII. — Fin de l'album de Laripette  
XXXIII. — Le miracle de la bosse fondue  
XXXIV. — Le jour du krack  
XXXV. — Conséquences, inconséquences et conclusions

# CHAPITRE PREMIER

## LE NOUVEAU LOCATAIRE DU 47.

Ce jour-là, le père Orifice, concierge de la maison n° 47 du boulevard Saint-Michel, à Paris, était dans tous ses états. Il avait passé une nuit déplorable.

Il racontait ses malheurs à la dame qui tient le kiosque à journaux en face de chez lui.

— Tout ça, s'écriait-il, c'est la faute au printemps, à la race canine et à ces gredins d'étudiants !

— Pauvre monsieur Orifice ! répondait la dame du kiosque, compatissante ; et ce vacarme a duré ?...

— Une bonne heure, chère madame, une bonne heure... Je dormais comme un bienheureux ; Agathe ronflait... Tout à coup on sonne... Je me réveille en *cerceau*... Je frotte mes yeux... « Tiens ! que je me dis, mais il me semblait que tous les locataires étaient rentrés... » Enfin, tout de même, je tire le cordon... La porte s'ouvre, reste ouverte un grand moment, puis se referme avec fracas... il était sur les deux heures du matin... Une minute se passe dans le silence... Puis, voilà des z'hurlements qui remplissent la cour... Je réveille Agathe...

« Entends-tu ces z'hurllements ? que je lui fais. — Ah ! mon Dieu ! qu'elle me répond épouvantée, c'est le jugement dernier »... Le fait est que ce n'était pas rassurant du tout... Je me lève cependant... en chemise, comme bien vous pensez... et je mets le nez à la fenêtre.

— Monsieur Orifice, vous me donnez le frisson.

— Il y avait de quoi, chère madame... La cour était pleine d'un tas d'ombres qui s'agitaient par terre... Et ça grouillait, et ça z'hurlait, qu'on aurait dit des âmes du purgatoire en train de demander grâce au Père Éternel... Puis, voilà que les z'hurllements se changent en aboiements lamentables... « C'est des chiens ! que me fait Agathe. Poltron ! est-ce que tu as peur de quelques chiens ? Par où donc qu'ils sont entrés ?... » Pour lors, je prends ma canne... je sors... toujours en chemise... et je tape dans le tas... Ah bien oui ! il y en a un gros qui me saute après et me mord le gras du mollet... Impossible de me débarrasser de tous ces animaux-là... Je crie : au secours !... La maison se réveille... On me jette des seaux d'eau sur la tête, sous *prétexte* de calmer les chiens, qui z'hurlaient de plus fort en plus fort... Enfin, Agathe, qui avait pris le temps de passer une jupe, se glisse le long des murs jusqu'à la porte d'entrée, l'ouvre toute grande, et cette *émeute* enragée se décide à sortir de chez nous...

— C'était encore une farce de ces maudits étudiants...

— Comme vous le dites, chère madame... À la poignée de la sonnette, il y avait une lettre pendue.

— Vous l'avez lue, cette lettre ?

— Agathe s'en empara et la rapporta dans la loge... Nous

allumons la bougie, pendant que les locataires se recouchent en nous injuriant... et alors nous lisons cette lettre infernale... Voici ce qu'elle disait : « *Recette pour amuser un portier* : Prendre à minuit sur le pavé une chienne errante, après s'être assuré qu'elle est sous l'influence des ardeurs du printemps ; la promener en la tenant en laisse pendant deux heures, dans la rue Mouffetard ou toute autre rue fréquentée par l'espèce canine ; une fois que la demoiselle a récolté à sa suite une trentaine de galants, faire ouvrir la première porte venue et introduire la meute dans la cour ; refermer la porte et laisser le portier se distraire en compagnie de ces camarades inattendus. »

— C'est abominable, monsieur Orifice !

— D'autant plus abominable que cela était signé : *Sapeck*... Sapeck, chère madame, un scélérat qui est le fléau du quartier latin...

— Ne m'en parlez pas... Il m'en a déjà fait voir de toutes les couleurs...

— Oh ! si jamais je le tiens seul à seul, dans un coin, il apprendra ce qu'il en coûte de troubler ainsi la nuit paisible d'un concierge comme moi.

— Et vous ferez bien !... Cet être là est un monstre !...

— Pis que cela, chère madame, c'est un *journalisse*.

Et là-dessus, le père Orifice réintégra son domicile en jurant comme un charretier.

De fait, le concierge du 47 n'avait pas tort d'être en fureur. La farce du mauvais plaisant qu'il avait désigné sous le nom de Sapeck était d'un goût détestable. La meute de chiens qui avait

été introduite à deux heures du matin dans sa cour, grâce à l'effet des ardeurs printanières d'une phryné canine, lui avait littéralement coupé son sommeil, et, quand il s'était rendormi, au point du jour, entre les bras d'Agathe, son repos avait été encore troublé par d'horribles cauchemars. Il avait rêvé qu'il était assailli par une bande de chiens enragés.

Après tout, pensa-t-il en se réveillant, qui sait si le brigand de chien qui l'avait mordu n'était pas atteint de la rage ?

Il fut montrer son mollet au pharmacien le plus proche, qui profita de cette circonstance pour le cautériser dans les hauts prix.

Au surplus, le jeune Hyacinthe, son héritier présomptif, âgé de trois ans, avait eu, de son côté, une nuit tellement agitée qu'il s'oublia de la belle manière dans sa couche enfantine ; ce qui lui valut, une fessée soignée de la part de madame sa mère, la hargneuse Agathe.

Le père Orifice était à peine cautérisé et prenait le frais sur sa porte, lorsqu'il lut abordé par un jeune homme à l'aspect sympathique.

— Pardon, monsieur, fût le jeune homme, est-ce vous qui êtes le concierge de cette maison ?

— Oui, monsieur.

— De combien de pièces, s'il vous plaît, se compose l'appartement d'entre-sol qui est à louer ?

— De quatre pièces, monsieur : un salon, une chambre à coucher une salle à manger et une grande cuisine très claire. Il y a aussi un cabinet sur la cour, lequel est assez vaste et pourrait compter pour une pièce.

— Le prix ?

— Mille francs, monsieur.

— Peut-on visiter ?

— À votre service.

Et voilà le pipelet qui s'empresse de montrer au candidat locataire les beautés de l'habitable.

Le jeune homme déclare que l'appartement lui convient. Toutefois, il s'informe des personnes qui demeurent dans la maison. Il ne voudrait, pour rien au monde, habiter dans une maison qui ne serait pas tranquille et respectable.

— Pour cela, monsieur, affirme le concierge, vous n'avez aucune inquiétude à avoir... L'entresol n'a que deux locataires : celui de l'appartement disponible et l'épicier du rez-de-chaussée. Au premier demeure un plumassier de la rue Saint-Denis, M. Paincuit. Au second, c'est M. Mortier, président à la vingt-cinquième chambre. Au troisième, le colonel Campistron de Bellonnet, retraité. Tous gens paisibles et fort honorables, menant chacun dans sa famille une vie patriarcale. Vous voyez que la maison est bien habitée. Quant aux étages au-dessus, ils sont divisés en deux appartements occupés par des employés de commerce ; ce ne sont pas des bourgeois, mais c'est tout comme. Partout, des ménages d'une tranquillité dont rien n'approche.

— Bien, ça me va. Et quelles sont les charges du bail ?

— Six mois à payer d'avance, défense de faire monter du bois ou du charbon après dix heures du matin, et interdiction absolue d'avoir des chiens ou même des chats.

— Les oiseaux sont-ils aussi interdits ?

— Pas le moins du monde.

— Je désirerais que cela fût stipulé sur le bail.

— M. Tardieu, le propriétaire, n’y verra aucun inconvénient.

— Alors, c’est entendu. Je retiens l’appartement. Voici trente francs pour le denier-à-Dieu.

— Grand merci, monsieur, vous me comblez !

— Veuillez prendre mon nom et mon adresse. Robert Laripette. Je vis de mes petites rentes. J’ai assez voyagé, et je viens me fixer à Paris. Je demeure depuis huit jours à l’hôtel de Suez, boulevard de Strasbourg. Dites au propriétaire de me préparer un bail de trois-six-neuf, résiliable au gré du locataire à chaque période de trois ans.

— Très bien, monsieur.

— En signant, je remettrai à M. Tardieu les cinq cents francs qui représentent les termes de loyer d’avance.

Le portier salua jusqu’à terre M. Robert Laripette.

Celui traversa la cour. Sur le seuil de la porte cochère se tenait, pleurnichant, un moutard renfrogné. C’était l’héritier présomptif des époux Orifice.

— Qu’as-tu, petit ? demanda le nouveau locataire.

— Maman a fouetté Bébé parce que Bébé a fait caca au lit.

— Oh ! maman pas gentille, dit Robert Laripette. Bébé bien sage. Tiens, voilà dix sous pour récompenser Bébé d’avoir fait caca au lit. Toutes les fois que Bébé sera bien sage, le monsieur lui donnera dix sous pour acheter bonbons.

Le jeune Hyacinthe trépignait de bonheur et oubliait complètement sa fessée.

Le concierge n'avait pas entendu le dialogue ; il vit seulement que M. Robert Laripette tapotait amicalement les joues de sa progéniture et lui donnait une pièce de monnaie. Il courut à lui.

— Monsieur, vous êtes trop bon.

— Oh ! ce n'est pas la peine. J'adore les enfants.

— Monsieur est marié, sans doute ?

— Non, je suis au contraire tout ce qu'il y a de plus garçon ; pas le moindre ménage, ni légitime, ni irrégulier.

Trois jours après, M. Robert Laripette prenait possession de son appartement. Le propriétaire lui avait octroyé un bail de trois-six-neuf, résiliable par chaque période à la volonté du preneur, stipulant que les oiseaux étaient autorisés pour le locataire ; Laripette avait payé, rubis sur l'ongle, ses deux termes d'avance et avait fait retapisser à neuf. Le salon, notamment, avait été garni de papier peint représentant d'une façon admirablement frappante une forêt d'Afrique.

Le lendemain de l'entrée du nouveau locataire, le portier, en cirant l'escalier le matin, ne fut pas peu surpris de voir, vissée sur la porte de M. Robert, une belle plaque de cuivre sur laquelle on lisait ces mots :

M<sup>lle</sup> Pélagie,

*Culotteuse de pipes.*

\_\_\_\_\_

## CHAPITRE II

### CROQUIS DE PALAIS

Les deux jeunes substituts, Edgard Belvalli et Augustin Saint-Brieux, étaient les plus joyeux compères que jamais le parquet de Paris eût vus. Ils avaient le même amour, et, un beau matin, ils s'étaient aperçus qu'ils allaient mutuellement sur les brisées l'un de l'autre.

La ravissante M<sup>me</sup> Mortier, épouse du président, était l'objet de leurs communs soupirs.

— Halte-là ! avait dit Augustin, je m'aperçois, mon ami Edgard, que tu es amoureux de la présidente.

— Pardon, avait riposté l'autre, c'est toi, camarade Augustin, qui roucoule pour la belle Marthe.

Ils s'étaient regardés une seconde, avaient éclaté de rire, puis avaient murmuré :

— Que nous sommes bêtes ! Au lieu d'user nos moyens stratégiques l'un contre l'autre, si nous faisons alliance pour nous emparer ensemble de la place ?...

Nouvel éclat de rire, peu respectueux pour le vénérable président de la vingt-cinquième chambre.

L'amour des deux jeunes substitués n'était pas une folle passion, mais bien un caprice d'écervelés.

La coquette qui avait allumé cette flamme à deux becs n'était pas du reste femme à s'offenser d'une campagne menée contre elle en partie double. M<sup>me</sup> Marthe Mortier, adorable dans ses trente ans, était d'une bonté excessive, et, s'il lui était arrivé de succomber, cela avait toujours été par charité chrétienne et pour obéir au précepte « Faites pour autrui ce que vous voudriez qui fût fait pour vous-même. » Hollandaise et châtain clair, elle ne savait pas refuser.

M. Mortier, solennel dévot, ne se doutait de rien, cela va sans dire. On sait que les maris ont été créés et mis au monde avec les yeux dans leur poche.

Il était sûr de la fidélité de sa femme.

Et comment en aurait-il pu être autrement ?... Il faisait coudre par les couturières des médailles de la Vierge, — médailles bénies à Lourdes, s'il vous plaît, — dans toutes les robes de madame.

— Tant que votre femme aura la médaille de Lourdes sur elle, avait dit le curé, votre contrat ne subira aucun coup de canif.

M<sup>me</sup> Mortier n'avait jamais fait mentir l'oracle à tonsure. Si le contrat conjugal avait été criblé de coups de canif, c'est que dans ces moments critiques les saintes médailles n'étaient plus sur madame. On ne peut demander à des médailles plus que ce qu'elles ont promis.

La confiance du président Mortier égalait donc celle du vénérable Putiphar, autre magistrat, connu dans l'histoire

égyptienne pour avoir été l'époux d'une conjointe également très inflammable.

Parfois, Isidore (c'était le petit nom du ministre de Thémis ; bâillait à se décrocher la mâchoire dans une audience qui n'en finissait plus. En rentrant chez lui, le soir, il ne manquait pas de se dire :

— Dieu ! que ce Belvalli fait des réquisitoires interminables ! Lui et Saint-Brieux, voilà les deux plus intarissables robinets du parquet !

Il ignorait, dans sa candeur naïve, qu'un traité secret existait entre les jeunes complices.

Quand Belvalli était désigné pour une audience, il allait trouver Saint-Brieux :

— Tu sais, Augustin, c'est moi qui tient le crachoir, demain, à la vingt-cinquième chambre. Émancipe-toi. Je parlerai pendant trois heures.

— Merci, Edgard ; à charge de revanche.

Et Saint-Brieux, sûr de son ami, allait le lendemain voir la belle M<sup>me</sup> Mortier. Il savait que, Belvalli occupant le siège du ministère public, l'audience finirait très tard.

Réciproquement, quand Saint-Brieux était chargé de requérir contre les justiciables d'Isidore, c'était Belvalli qui prenait du bon temps.

En vain M. Mortier disait :

— Mais, monsieur le substitut, la religion du tribunal est suffisamment éclairée : veuillez conclure.

Le jeune organe du ministère public consultait sa montre et

répliquait imperturbablement :

— Monsieur le président est trop bon pour moi et trop indulgent pour ma faible éloquence ; cependant, comme il me reste encore à faire valoir quelques arguments qui édifieront tout à fait le tribunal, je ne puis me dispenser de les exposer ; m’abstenir, en pareille circonstance, serait faillir aux devoirs sacrés du poste qui m’a été confié.

Et là-dessus, il enfilait une nouvelle période de phrases redondantes. C’était inouï, ce qu’il avait toujours d’arguments à faire valoir ! Le président et ses assesseurs prenaient le parti de s’endormir ; ce qu’ils avaient de mieux à faire.

Le plus terrible de l’histoire, c’est que Belvalli et Saint-Brieux avaient, les trois quarts du temps, un auxiliaire redoutable. Cet auxiliaire, parfaitement inconscient du reste, était un avocat natif d’Auvergne, répondant au nom de M<sup>e</sup> Anselme Bredouillard.

Celui-là était bien le plus stupide crétin que le Palais eût produit. Anselme Bredouillard avait trente-cinq ans, et il était aussi bête qu’avant son stage. Il était rouge-carotte, portant la barbe en collier. Il avait un défaut de langue, grâce auquel il se comparait modestement à Démosthène. Démosthène avant les cailloux, aurait-on pu lui répondre. On lui savait de hautes prétentions politiques ; ce qui faisait bien rire les camarades du barreau. Impossible de rêver un avorton pareil, tranchant avec un aplomb aussi comique les questions de la plus grave importance. Avec ça, venimeux, revêche, fielleux, hargneux, jaloux, rageur ; jamais on ne lui avait entendu dire du bien de quelqu’un. Par-dessus le marché, il était spirite.

Belvalli et Saint-Brieux exploitaient sa suffisance.

— Eh bien ! maître Bredouillard, disait de temps à autre l'un des deux substituts en tapant familièrement sur l'épaule au niais Anselme avant l'ouverture d'une audience, nous allons batailler aujourd'hui. C'est vous qui plaidez dans l'affaire Machin contre Chose, et c'est moi qui aurai à donner les conclusions du ministère public. Je n'ai pas de parti pris, mais il me semble que Chose a raison contre votre client. Toutefois, je n'ai pas mon opinion définitivement faite, et je me laisserai convaincre si vous faites valoir, avec le talent qui vous caractérise, de bonnes raisons.

Bredouillard se poussait du col.

— Je vous convainurai, répondait-il.

— Oh ! ne vous avancez pas trop, cependant. Ce vous sera dur, d'établir que Machin n'est pas dans son tort.

— Que si, que si !

— Alors, il vous faudra plaider longtemps. Il est vrai que vous ne ménagez pas votre éloquence et que vous êtes de ceux qui ne fatiguent jamais leur auditoire, parleraient-ils plusieurs jours consécutifs...

— Oh ! vous exagérez...

— Non pas, cher maître. Tenez, combien de temps parlerez-vous aujourd'hui ?

— Dame, une heure et demie au minimum.

— Parions que durant cette heure et demie votre éloquence ne faiblira pas une seconde. Sapristi ! c'est que je vous ai déjà vu à l'œuvre. Vous vous appréciez moins, à coup sûr, que je

vous apprécie.

L'imbécile Bredouillard était enchanté, ravi. Il s'imaginait être le maître suprême de la parole, et il y allait carrément de ses deux heures de plaidoyer. L'audience, de M. Mortier d'une part, de M<sup>me</sup> Mortier, d'autre part, en était d'autant plus allongée.

Le soir, celui des deux substituts dont les vœux avaient été comblés par la belle Marthe, disait à l'autre :

— Le président n'est rentré qu'à sept heures, Bredouillard a donc donné ?

— Parbleu !

Les deux amis échangeaient une poignée de main et un sourire.

Mais le côté le plus comique de la situation, c'est que, pendant que Belvalli finissait de flirter avec la présidente, c'était le président qui portait à madame le nouveau rendez-vous de Saint-Brieux ; et réciproquement.

Voici comment le truc se pratiquait :

Il y a au Palais deux vestiaires : le vestiaire de la magistrature, et celui du barreau. Par conséquent, le parquet et le tribunal accrochent leurs chapeaux dans la même salle.

Pendant l'audience, le substitut griffonnait son billet doux. Lors de la délibération, il filait prestement au vestiaire, faisait semblant de farfouiller dans ses effets civils et glissait la missive dans la bordure intérieure de la coiffe du chapeau présidentiel.

Quand M. Mortier arrivait le soir chez lui, M<sup>me</sup> Marthe

s'empressait :

— Isidore, que je te débarrasse de ta canne et de ton chapeau !...

Isidore était charmé.

— Quelle perle que cette femme ! murmurait Isidore.

Et M<sup>me</sup> Marthe prenait adroitement sa correspondance dans l'ingénieuse boîte aux lettres. La réponse s'effectuait invariablement par retour du courrier.

Une fois, l'audience avait été tellement longue, et le substitut avait eu tant de choses à écrire, que, la correspondance étant volumineuse, le chapeau n'entrait que difficilement sur la tête présidentielle.

Ce jour-là, M. Mortier était rentré à la maison en demandant de l'éther, du tilleul, de la guimauve, un bain de pieds, des sinapismes, etc.

— Je n'en puis plus ! s'était-il écrié ; ces audiences se prolongent d'une façon ridicule. Quand Belvalli ou Saint-Brieux sont compliqués de Bredouillard, il est impossible de répondre de la fin des débats. Sept heures de siège aujourd'hui, ma chère, sept heures. Nous avons commencé à midi et nous sortons à peine de finir d'entendre les gredins ! Quel dommage qu'il n'y ait pas dans le Code un article nous permettant d'appliquer à la défense et au ministère public la peine méritée par les accusés ! Sept heures, ma bichette, sept heures d'audience ! C'est épouvantable, on n'a pas idée de ça ! Tiens, regarde comme le sang m'est monté au cerveau ; je dois avoir la tête gonflée ; mon chapeau a toutes les peines du monde à entrer.

— C'est vrai, avait répondu Marthe ; ta tête a grossi, Isidore.

— Pourvu que je n'aie pas une congestion cérébrale !...  
Vite, un bain de pieds, Églantine.

Églantine, c'était la domestique, une luronne.

Il y avait trois mois à peine qu'elle était au service du président.

Elle avait, dès les premiers jours, montré un très grand attachement à madame.

Belvalli et Saint-Brieux, par contre, la voyaient de mauvais œil.

Le matin du jour où M. Robert Laripette s'était installé dans l'appartement de l'entresol, le président Mortier avait dit à Églantine ;

— Ma fille, hier, j'ai reçu une averse en revenant du tribunal. Faites-moi le plaisir d'aller faire donner un coup de fer à mon chapeau.

Or, au moment où Églantine prit le chapeau de monsieur pour le porter au chapelier d'en face, la correspondance de madame était déjà dans la boîte aux lettres.

Le hasard voulut que le chapelier fût absent.

La chapelière dit néanmoins qu'elle se chargeait de donner un coup de fer soigné et qu'Églantine pouvait revenir dans dix minutes.

En retournant la bordure de la coiffe, la chapelière trouva un papier qui avait l'air d'une lettre. Curieuse, elle lut le billet doux.

— Eh ! eh ! fit la chapelière après lecture, j'avais raison de

me défier de cette délurée d'Églantine ; mon mari lui fait de l'œil, je m'en suis toujours douté, et ils ont trouvé ce moyen de correspondance, sous prétexte de coup de fer à donner au chapeau de M. le président... Les effrontés !... Heureusement, je suis là, et, sans rien dire, je veillerai au grain.

Ce disant, la chapelière avait confisqué la lettre, qui était ainsi conçue :

« Augustin, cette nuit j'ai rêvé de vous. Il me tarde de vous raconter mon songe. »

Le poulet n'était pas signé ; mais la chapelière ne douta pas qu'il fût adressé à son mari. De l'un de ses prénoms, le chapelier s'appelait Augustin.

Quand la chapelière rendit à la domestique le couvre-chef du président, Églantine remarqua que la commerçante dardait sur elle un regard mauvais.

— Tiens ! pensa-t-elle, qu'a donc M<sup>me</sup> Suprême à me regarder ainsi ? Dirait-on pus que je lui ai mangé sa soupe ?... Ces marchands de casquettes, ça se croit sorti de la cuisse de Jupiter... En voilà-t-il, des airs que ça se donne !... La prochaine fois, j'irai faire astiquer mon coup de fer par M. Plumet, leur concurrent du quartier.

---

## CHAPITRE III

### UNE SOIRÉE CHEZ LE COLONEL

Il y avait soirée, ce même jour, chez le colonel Campistrou de Bellonnet, le locataire du troisième ; soirée intime.

Le colonel avait pour femme une petite brune, Pauline de Ballonnet, dont il avait ajouté le nom patronymique au sien, — pour arrondir la phrase, disait-il.

Pauline, malicieuse enfant de la Provence, avait le diable au corps.

M. et M<sup>me</sup> Mortier étaient au nombre des invités du colonel, ainsi que Saint-Brieux et Belvalli. Il y avait là aussi une vieille brisque, le général Sesquivan, un breton, sénateur réactionnaire, qui avait battu en retraite à Lille, et qui, sous l'Ordre-Moral, avait commandé un état de siège dans le Midi ; il était décoré pour avoir dressé des poteaux d'exécution, ce qui faisait dire qu'il portait un caillot de sang républicain à la boutonnière. Le président Mortier ne manquait jamais, quand il rencontrait le général chez Campistron, de le féliciter sur ses exploits ; mais la vieille brisque, que la connaissance d'une archiduchesse de pacotille avait totalement ramolli, répondait

aux félicitations par des grognements sourds qu'Isidore ne savait comment interpréter. Le fait est que le général Sesquivan avait une manière de grogner telle qu'on ne savait jamais au juste s'il était de bonne ou de mauvaise humeur.

Un autre invité du colonel était un jeune avocat imberbe qui, politiquement parlant, était un vrai caméléon. Il se disait démocrate et ne fréquentait que le monde monarchiste ; il se disait libre-penseur et venait de se marier à l'église de la Trinité. Georges Lapaix était neveu de Campistron.

Campistron était bonapartiste, et M<sup>me</sup> Lapaix cléricale.

Aussi, Georges se tenait le raisonnement suivant :

— J'arriverai quand même. Si la République dure, je me pousserai comme républicain. Si l'empire revient, mon oncle me patronnera. Si c'est le comte de Chambord, en avant les influences de la famille de ma femme ! Quand j'aurai un fils, j'en ferai un orléaniste, ce sera la poire pour la soif de mes vieux jours.

On voit par là que, comme Polichinelle, Georges Lapaix était réussi.

Tandis que les invités prenaient le café, Saint-Brieux avait murmuré quatre mots à l'oreille de M<sup>me</sup> Mortier :

— Rien dans la coiffe !

M<sup>me</sup> Mortier avait regardé son mari en blêmissant.

— Il aura découvert le truc, avait-elle dit à voix basse.

La soirée parut bien longue à la présidente et au substitut. Cependant M. Mortier ne sourcilla pas.

Il causa longuement avec le colonel et le général. Le sujet de la conversation était la politique.

— Nom de Dieu ! hurlait Campistron, tout le monde se rallie à cette sacrée Marianne que le diable emporte ! Jusqu'à Galiffet, maintenant, qui pose pour le républicain ! C'est indécent ! Où allons-nous ?...

— Je vous demande pardon, dit l'avocat La paix intervenant. Galiffet n'a rien changé à ses anciens sentiments. C'est un habile homme qui, par une adroite et très judicieuse tactique, fait semblant de...

— Laisse-moi tranquille, mon neveu... Toi, d'abord, tu n'as pas voix au chapitre... Ici, tu nous fais parade d'opinions énergiquement conservatrices ; mais je sais très bien qu'au dehors...

— Mon oncle !

— Tra, la, la ! Monsieur Georges, je ne suis pas une andouille, et ce n'est pas à moi, mille tonnerres ! que l'on fera prendre des rougets pour des carpes !...

À ce mot de carpes, le général Sesquivan poussa un grognement.

— Carpe au bleu ! fit-il en donnant un coup de poing sur la table... Saut de carpe !... Boum !... et Carpentras !...

Tout le monde se regardait, ahuri.

Belvalli, souriant, poussa le coude à Saint-Brieux.

— Tu sais, lui fit-il de façon à n'être entendu de personne aube, voilà que ça lui prend, à ce vieux dur à cuire ; s'il se met à faire de l'esprit, cela va être drôle...

Heureusement, M. Mortier s'empressa de maintenir la vieille brisque, à qui les yeux sortaient de la tête.

— Calmez-vous, général, disait-il... Voyons, soyez raisonnable... N'envenimez pas la discussion.

Le général poussa un nouveau grognement et retomba au fond de son fauteuil pour ne rien dire de quelques minutes.

Pauline Campistron, à qui la politique donnait sur les nerfs, profita de l'incident pour mettre brusquement la conversation sur une autre voie.

— À propos, monsieur Mortier, vous savez que l'appartement de l'entresol est loué ?

— Non... Qu'est-ce que cela peut me faire ?

— On ne sait pas. Placide, en descendant tantôt, a vu sur la porte la plaque du nouveau locataire. Il paraît que c'est une dame, et même une dame qui exerce une profession... tout à fait extravagante.

— Bigre !

Cette exclamation avait été poussée par Campistron et par le président à la fois.

Le colonel sonna Placide.

Placide était son valet de chambre, précédemment son ordonnancé, à l'époque où Campistron était en activité. Placide parut.

Raide comme un automate, il salua et dit :

— Qu'y a-t-il au service de mon colonel ?

— Placide, demanda Campistron, ma femme est folle ; elle

prétend que depuis aujourd'hui la maison est mal habitée, et qu'il y a, à l'entresol, une locataire exerçant une profession... extravagante.

Placide salua.

— Madame la colonelle n'est pas folle, dit-il. J'ai vu la plaque en cuivre de l'appartement de l'entresol, occupé depuis hier. Cette plaque porte : *M<sup>lle</sup> Pélagie, culotteuse de pipes.*

— Qu'est-ce que cela signifie ? firent le président et Campistron.

Et M<sup>me</sup> Mortier ajouta :

— Avez-vous interrogé le concierge, Placide ?

— J'ai interrogé M. Orifice, madame. Il ne sait pas lui-même ce que cela veut dire. Ce n'est pas à une demoiselle qu'il a loué, mais bien à un jeune homme brun, grand, à petite moustache, avec une figure rouge et un long cou, qui a pris un bail de trois-six-neuf et a dit ne pas être marié...

— Pas marié !... Parbleu ! une demoiselle Pélagie, culotteuse de pipes !

— Non, messieurs, non, mesdames... Ce jeune homme a dit formellement n'être marié ni de la main droite ni de la main gauche... Il a déclaré vivre sans père ni mère, sans frère ni sœur, sans enfants ni parents, ni amis d'aucun sexe...

— Mais alors ?

— Le concierge n'en sait pas plus long. Il donne sa langue aux chiens. À propos de chiens, il y a trois nuits... mais ça, c'est une autre histoire... Pour en revenir au locataire, il a emménagé hier et est sorti ce matin de très bonne heure... Il

n'est pas rentré de la journée... On ne sait pas où il est... Il a laissé son appartement fermé et il n'y a, en effet, personne chez lui... M. Orifice a regardé et écouté pendant une heure par le trou de la serrure...

Tandis que Placide donnait ces détails, M<sup>me</sup> Campistron savourait à petites gorgées sa tasse de café.

Placide continuait :

— Ce locataire a pourtant paru être un jeune homme très convenable ; il vit de ses renies, n'a pas hésité pour donner le premier prix qu'on lui a demandé de l'appartement... C'est un monsieur fort bien qui a beaucoup voyagé, paraît-il, et qui se nomme Robert Laripette.

À ce nom, M<sup>me</sup> Campistron poussa un petit cri.

— Qu'as-tu, Pauline ? dit le colonel.

— Rien, j'ai avalé une gorgée de travers... Ce n'est rien, mon ami, c'est passé.

Placide fut renvoyé à l'office et les conversations reprirent leur train. Chacun se demandait qui trouverait la clé de ce mystère.

— Assez causé là-dessus ! fit tout à coup le colonel. Toutes ces bricoles-là, ça m'énerve : Quand nous jaserions pendant trois ou quatre éternités, cela ne nous avancerait à rien... Cette culotteuse de pipes, la première fois que je la rencontre dans l'escalier, je la prends par la peau du dos et je la déménage... Et si le propriétaire ne veut pas lui casser son bail, on entendra parler du colonel Campistron de Bellonnet, nom de Dieu !... Voilà comme je suis, moi !

Et en disant cela, il prenait machinalement le *Figaro* du jour qui se trouvait là et le froissait.

— Voyez-vous, poursuivait-il, ce n'est pas parce que j'ai durci mon cuir dans les casernes que j'accorderais des circonstances atténuantes à l'inconduite !... Tout ce qui est contre les mœurs, chansons grivoises, dîners en cabinet particulier, mariages au vingt-unième arrondissement, adultères, soirées chez Builler, et cætera, tout ci, tout ça, condamnation à mort... L'adultère surtout, fusillé et coupé en morceaux... Mille millions de mille millions ! c'est heureux que Pauline soit une épouse modèle... mais si elle mourait et que je vinsse à me flanquer d'une Messaline, nom de Dieu ! ça tournerait mal... Une canne à épée, un revolver... Ah ! miséricorde ! je plains les amoureux !

Le colonel était devenu violet. Il écumait, Il se rassit tout sec en disant :

— Non, en voilà assez ! Parlons d'autre chose !

On l'avait, laissé dire ; car chacun connaissait sa manie, qui était de fulminer à tout propos contre les gens de mœurs légères et de faire, sans s'en prendre à personne de son entourage, des scènes terribles dans lesquelles les menaces aux adultères jouaient un grand rôle.

Eu cela, Campistron suivait un plan qu'il s'était tracé. Beaucoup plus âgé que sa femme, il s'était dit que pour s'assurer la fidélité de Pauline il devait lui faire bien entrer dans la tête que la moindre galanterie serait pour elle son arrêt de mort. La fidélité conjugale par la terreur, tel était son plan. Aussi, ne laissait-il jamais échapper l'occasion d'une sortie

furieuse à propos des femmes qui joséphient leurs maris.

Son petit tapage terminé, Campistron ouvrit le *Figaro*, et sans autre formule de politesse :

— Vous savez, messieurs, causez de ce que vous voudrez. Moi, je vais lire mon journal.

Et, en effet, il se plongeait dans sa lecture, tandis que les invités reprenaient une troisième fois leurs conversations sur la pluie et le beau temps. Seul, le général ne disait rien.

Il y avait cinq minutes que Campistron était tranquille, lorsqu'il bondit sur sa chaise :

— À la bonne heure, nom de Dieu ! voilà que le *Figaro* purifie sa petite correspondance... La petite correspondance, c'était la seule chose qui me heurtait dans ce journal... Toujours des déclarations d'amour et des rendez-vous contre les maris ! Aujourd'hui cela va mieux... La correspondance galante cède le pas à la correspondance militaire... Vive Dieu ! mes compliments au journal !...

Sur ce, déployant majestueusement la feuille, il lut à haute voix :

— « Correspondance à 3 francs la ligne... **TAMBOUR-MAJOR** Je suis dans la forteresse. *L'oursin retiré de la demi-lune.* »

En entendant cette lecture, M<sup>me</sup> Campistron rougit jusqu'aux oreilles, mais personne n'y prit garde.

Le colonel était joyeux au possible.

— Tambour-major, forteresse, demi-lune, s'écria-t-il, tout ça, cela me botte. Vive l'armée, nom de Dieu ! Il n'y a que

l'oursin que je ne comprends pas.

On allait peut-être chercher à déchiffrer cette correspondance que Campistron qualifiait de militaire, quand un grand bruit se fit dans l'escalier.

— Au secours ! au secours ! criait-on.

Placide ouvrit gravement la porte pour aller voir ce qui se passait. Une jeune femme blonde, échevelée, se précipita, suivie d'un gros monsieur, poussif, essoufflé.

Chacun de placer son mot.

— Qu'y a-t-il ?

— C'est M. et M<sup>me</sup> Paincuit.

— Les locataires du premier.

— Que leur est-il arrivé ?

Paincuit, plumassière, se trouvait mal, on s'empressait autour d'elle.

Elle prononçait des phrases entrecoupées.

— Vivante !... Oh ! c'est atroce... Quelle infamie !... L'avoir conduite ici !... Je l'ai vue... Elle est vivante !...

— Rassure-toi, Gilda, disait M. Paincuit en tapant dans les mains de sa femme.

— Mais qu'est-ce donc ? lui demandait-on.

Tous étaient vivement intrigués. L'air terrifié de la femme contrastait singulièrement avec la physionomie du mari, qui paraissait ivre de bonheur et qui, lui aussi, répondit par phrases entrecoupées :

— Oui, vivante... et belle !... Rien n'est plus beau qu'elle !

... Elle est dans la maison... Elle y restera !

À ce dernier mot, M<sup>me</sup> Paincuit fut prise d'une crise violente.

— Ô Néostère, murmura-t-elle, vous êtes sans pitié, vous ne ferez mourir.

Et elle s'évanouit.

La porte était restée grande ouverte. Il y avait toujours du vacarme dans l'escalier. Quelqu'un se précipita encore chez les Campistron. Cette fois, c'était le père Orifice, le concierge. Il était affolé. Ses cheveux étaient tout ébouriffés.

— Aïe ! aie ! aïe ! geignait-il, quel malheur !

— Mais qu'est-ce donc ? interrogeait-on à la ronde, pendant que le plumassier Paincuit s'efforçait de faire revenir sa plumassière.

— Nous sommes perdus, répondit le portier... Je l'ai vue...

— Qui ?

— Pélagie...

— La culotteuse de pipes ?

— Oui... Elle m'a avalé mes lunettes !

Et le père Orifice s'arrachait une poignée de cheveux.

Vlan ! au même moment un coup de poing formidable retentit. C'était le général Sesquivan qui sortait de sa torpeur.

— Lunette à chaud ! beuglait la vieille brisque après un grognement... Lunettes de dinde !... Boum !... Serpent à lunettes !...

---

## CHAPITRE IV

### ORIGINES DE L'OURSIN ET DE LA DEMI-LUNE

Pendant que nous y songeons, nous ne ferions sans doute pas mal d'apprendre au lecteur à quelle époque se sont passés les faits dont nous avons jusqu'à présent donné le récit : c'est dans la seconde quinzaine de juin 1881.

Au commencement du mois, un événement qui devait avoir une grave influence sur l'existence de Pauline Campistron, avait eu lieu à Marseille.

Nous avons dit que la brune épouse du colonel était née sur le sol de l'ardente Provence : elle était marseillaise pur sang, marseillaise des allées de Meilhan. Elle appartenait à une famille de négociants qui, de père en fils, faisaient le commerce des blés et minotaient à leur compte depuis des siècles. L'un de ses ancêtres avait été anobli sous l'ancien régime pour avoir, dans une époque de disette, accompli des sacrifices vraiment patriotiques dont le résultat fut d'empêcher les farines de monter à des cours trop élevés.

Le dernier des de Bellonnet n'avait eu qu'une fille, Pauline.

Sa femme était morte de bonne heure, et il ne s'était pas remarié. Il aurait bien voulu faire épouser à Pauline un homme de négoce ; mais elle s'était toquée du colonel Campistron qui, en 1874, au moment où la brunette atteignait sa majorité, était à Marseille en activité de service.

Pauline avait énergiquement revendiqué ses droits de majeure et déclaré qu'elle n'aurait pas d'autre mari que le colonel. Bref, le papa de Bellonnet avait baissé pavillon devant les exigences de mademoiselle, fille unique et enfant gâtée. Il lui avait constitué une dot de cent mille francs. Du coup, Campistron avait pris sa retraite et emmené sa jeune femme à Paris.

Le papa de Bellonnet, abandonné, n'ayant plus de goût pour son commerce, avait vendu sa minoterie, et, s'établissant rentier, passa sa vie à voyager entre Marseille et Paris, dépensant un mois dans sa chère ville natale et un mois auprès de sa fille adorée.

À ce jeu-là, il fit une consommation effrayante de billets de première au profit de la Compagnie P.-L.-M., et nous n'étonnerons personne en disant qu'il ne tarda pas à trouver la mort dans un accident, cette compagnie étant renommée à juste titre pour ses déraillements, explosions de locomotives, tamponnages, rencontres de trains, etc.

Ce décès valut à Pauline un héritage qui, augmenté de l'indemnité à laquelle le chemin de fer fut condamné, porta à vingt-cinq mille francs les revenus annuels du ménage Campistron.

Le mariage avait été pour Pauline une cruelle illusion dont

elle fut promptement désabusée. Elle s'était laissé séduire par l'éclat d'un pantalon rouge, et n'avait pas tardé à reconnaître que la gloire militaire est une fumée trompeuse.

Combien de femmes sont dans ce cas-là ! Que de demoiselles de famille, qui ont tout pour elles, jeunesse, beauté, fortune, dédaignent la redingote civile, qu'elles trouvent trop vulgaire, pour s'accrocher à l'uniforme d'un brillant officier ? Et le grade supérieur donc, c'est cela qui tourne facilement la tête aux jeunes filles élevées dans un couvent quelconque du Sacré-Cœur. Être la femme d'un commandant, d'un colonel, quel rêve ! Ces fils de Mars vous ont de tels airs vainqueurs que mesdemoiselles s'imaginent des choses, des choses !... Quelle désillusion le lendemain de la noce !... Madame la nouvelle mariée s'aperçoit alors que le proverbe « promettre et tenir sont deux » est un dicton rigoureusement vrai ; mais il est trop tard.

Tel était le cas de Pauline. Élevée au pensionnat du Saint-Nom-de-Jésus, elle avait eu, dès quinze ans, la tête farcie d'un tas de frivolités et de gaillardises comme on n'en apprend que dans les couvents de religieuses.

Les chants mystiques de la chapelle et les romans apportés en cachette par les autres pensionnaires lui avaient fait désirer un rapide mariage avec quelque héros de grandes batailles.

Elle savait par cœur et tout au long le cantique de saint François de Sales :

Vive Jésus, vive sa force,  
Vive son agréable amorce !

Vive Jésus, quand sa bonté

Me réduit dans la nudité !

Vive Jésus quand il m'appelle  
Sa sœur, sa colombe, sa belle !

Vive Jésus en tous mes pas !  
Vivent ses amoureux appas !

Vive Jésus, lorsque sa bouche  
D'un baiser langoureux me touche !

Vive Jésus dont tous les sens  
Exhalent parfums enivrants !

Vive Jésus, quand ses blandices  
Me comblent de chastes délices !

Vive Jésus, quand ses beaux yeux  
Jettent un regard gracieux !

Vive Jésus, qui me tourmente !  
Vive Jésus, qui me contente !

Vive Jésus qui prend mon cœur  
Et qui le remplit de bonheur !

Vive Jésus, lorsqu'à mon aise  
Il me permet que je le baise !

Vive Jésus, dont le désir  
M'inonde d'un si doux plaisir !

Vive Jésus, lorsque, pâmée,  
Je me trouve en lui transformée !<sup>[1]</sup>

On comprendra sans peine qu'une jeune fille, élevée aux chants de pareils cantiques, aspire, après les joies mystiques du ciel, aux douceurs plus confortables du paradis terrestre.

La veille encore du jour où M. le maire ceignit son écharpe en l'honneur des *novis*<sup>[2]</sup>, le colonel apparaissait aux yeux de la brune Pauline comme un Jésus en chair et en os ; une auréole de gloire militaire, planant sur sa tête, relevait encore son prestige. Par exemple, le lendemain, quand ses anciennes compagnes de pension l'avaient interrogée, curieuses, la jeune épouse avait répondu, avec une moue significative, que le mariage était une amère déception.

Néanmoins, pendant sept années consécutives, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1881, Pauline avait été, envers son retraité de mari, d'une fidélité remarquable. Ce furent les épines d'un oursin qui déchirèrent, pour la première fois, la robe de sa chasteté conjugale.

M<sup>me</sup> Campistron, en allant se fixer à la capitale, avait conservé de bonnes relations à Marseille avec tous ses parents, et surtout avec un vieux grand-oncle et une vieillesse grand'tante, M. et M<sup>me</sup> Garoutte. Ces deux antiques débris de la branche féminine de Bellonnet demeuraient au cours Bonaparte (actuellement cours Pierre-Puget), et c'était chez eux que Pauline avait son pied-à-terre quand elle venait, dans la cité phocéenne, vivre quelques jours d'une existence embaumée de parfums méditerranéens.

À Marseille, la saison des bains de mer commence tôt. Dès les premiers jours de juin, la clientèle afflue dans les établissements de la plage du Prado et de la petite baie rocailleuse d'Endoume.

Pauline, nageuse consommée, ne manquait jamais d'accourir aussitôt que l'eau était annoncée comme supportable. Son

établissement favori était celui des Catalans.

Cette année-là, contrairement à l'habitude, il n'y avait pas trop de baigneurs ; non pas que l'eau fût encore froide, mais parce qu'il courait en ville des bruits sinistres. Les journaux affirmaient qu'un navire marchand, revenant de l'Italie avec un chargement de viandes mal salées, avait jeté en vue de la Corse une partie de cette cargaison infectante, à la grande joie des requins dont ces parages sont encombrés ; et l'on ajoutait qu'une dizaine de ces squales féroces avaient suivi le bateau jusque dans la rade de Marseille. *L'Égalité*, le *Sémaphore*, le *Petit Marseillais*, le *Citoyen* et la *Gazette*, toute la presse de l'endroit, en un mot, avait raconté les luttes homériques engagées, aux environs de Planier ou de l'île Pomègue, entre les requins et les barques de pêcheurs aventureux.

La ville se trouvant sous le régime de l'état-de-siège, la commission municipale avait demandé au général d'envoyer dans la rade un remorqueur garni de soldats armés jusqu'aux dents pour exterminer les poissons maudits.

Naturellement, la force armée n'avait pas trouvé la queue d'un requin et le remorqueur s'en était revenu bredouille, pour la plus grande gloire du chroniqueur fumiste qui avait donné le vol à ce gigantesque canard.

Toutefois, bon nombre d'amateurs de bains de mer n'étaient pas trop rassurés, et les établissements chômaient. Celui du Roucas-Blanc, principalement, qui, déjà en temps ordinaire, est délaissé par la population, voyait ses actions de plus en plus en baisse.

Quelques rares intrépides, seuls, ne partageaient pas la

*pétouche*<sup>[3]</sup> générale et inauguraient bravement la belle saison. Parmi les plus vaillants était un jeune homme qui avait fait les voyages de la côte d’Afrique, en qualité de docteur à bord des vaisseaux anglais, et qui avait couru bien des dangers, — ceux-ci point imaginaires, — en se baignant au Sénégal et au cap de Bonne-Espérance. Il était brun, grand, avait une figure rouge plantée sur un grand cou et portait une petite moustache. Nos lecteurs le connaissent déjà ; c’était Robert Laripette.

Il était né au Cap de parents français, avait fait ses études à Paris, études médicales ; mais, ayant le goût des voyages, il avait mis à profit ses connaissances de docteur pour se faire admettre comme médecin à bord dans une Compagnie de vapeurs desservant les comptoirs anglais qui sont échelonnés tout le long de la côte occidentale africaine. Orphelin de père et de mère, élevé grâce à la tutelle d’un parent, qui, chose bien extraordinaire, ne lui avait pas mangé son petit héritage, il avait eu, à son tour, la sagesse, une fois majeur, de ne pas le gaspiller. Même il avait rapidement accru sa modeste fortune au moyen de missions scientifiques que lui confiait le gouvernement anglais. Ainsi, à chacun de ses voyages, il rapportait à Londres quantité d’animaux rares, empaillés ou vivants, qui lui étaient payés à prix d’or par les Muséums et les Jardins zoologiques de la Grande-Bretagne ; serpents, autruches, crocodiles, il capturait et transportait de tout. Il n’était pas jusqu’aux crânes de nègres, — qu’il déterrât dans les cimetières africains et qu’il faisait artistement mariner en route, — dont il ne dotât les cabinets d’histoire naturelle de la vieille Albion.

Avec cela, Robert Laripette était un garçon d’une gaieté

folle. Nous ferons connaître, à un prochain chapitre, quelle était sa théorie sur la question de l'amour, théorie curieuse qu'il n'avait pas inventée, — car il l'avait lue dans un livre de M. Alfred Naquet, — mais qu'il s'était juré de mettre en pratique.

Robert, disons-le hardiment, avait tout pour plaire.

Quand il arriva à Marseille, il se trouvait à la tête de cent quarante mille francs gagnés en quelques années, ce qui prouvait son intelligence et son activité, et économisés, ce qui prouvait son esprit d'ordre. Ce pécule, placé à gros intérêts dans des comptoirs de la côte, lui rapportait bon an mal an, de huit à dix mille francs. Il avait vingt-huit ans et jugeait le moment venu de se reposer sur ses lauriers. Quant à sa science pathologique, il la garderait pour lui. D'une nature essentiellement indépendante, il n'avait jamais eu une seconde l'idée de s'établir docteur en médecine, position fort honorable sans doute, mais qui rend tout à fait esclaves ceux qui l'exercent. Être de jour et de nuit à la discrétion du premier malade venu qui envoie sa bonne carillonner chez vous ?... Non, cette perspective ne lui souriait pas.

Il s'était dit :

— Maintenant, je me fixe à Paris ; avec mille francs pour mon loyer annuel, et sept cent cinquante francs par mois pour le reste, c'est bien le diable si nous ne menons pas, Pélagie et moi, la vie la plus heureuse du monde !

Donc, avant de se rendre à la capitale, Robert Laripette s'était arrêté à Marseille et y prenait quelques bains de mer.

Il s'en donnait à cœur joie.